



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

C'est un étrange hiver que celui que nous vivons. A beaucoup d'entre nous, passée la grande vague de froid d'il y a quelques semaines, la neige a terriblement manqué. Cela pourrait encore changer et bien malin celui qui peut prédire avec certitude ce qui va venir. Il paraît que cela est dû à un manque de précipitations, ce qui nous ramène à l'idée de sécheresse hivernale. Une bien drôle d'idée que les scientifiques nous répètent, comme pour dire : Hé oui, nous aussi, nous sommes concernés par le dérèglement climatique.

Dans quelques semaines, le printemps sera là. En fait, il se bouscule déjà à nos portes à travers tous ces bougeons qui se dressent dans nos parcs et au bord de nos chemins et le gazouillis des oiseaux au petit matin. Il y a fort à parier que ce printemps impatient aura lui aussi son lot de dérèglements, que l'été ne sera pas en reste, ni l'automne, ni l'hiver qui font déjà la queue dans cette longue file de la vie. Qu'on se le dise, il faudra désormais compter avec ce constat partagé par nombre d'entre nous : Le temps n'est plus ce qu'il était. Vient alors une question : Que faire ? Y a-t-il quelque chose que je pourrais faire seul en tant qu'individu, habitant de cette commune, avec mes proches ou mes amis, sans attendre les pouvoirs publics ou la communauté internationale, là, maintenant, tout de suite ?

La réponse est sans aucun doute : Oui. Que l'on soit climato-sceptique ou ardent activiste du « moins de CO2 », nous avons tous le devoir absolu de préserver notre maison Terre, la seule que nous ayons pour l'instant. Vous viendrait-il à l'idée de saccager un appartement sublime que l'on met à votre disposition pour un temps ? Même le plus jeune de nos lecteurs nous dirait : Bien sûr que non ! Partant de cette idée du respect que nous devons à la Terre, de nombreux gestes quotidiens comptent bien plus qu'il n'y paraît (appuyer sur l'interrupteur, faire tourner le lave-vaisselle ou le lave-linge, ouvrir le robinet, jeter les aliments etc....). La Terre ne nous appartient pas. Elle nous a été donnée en héritage pour que nous la rendions en bon état à nos enfants.

A travers notre nouvelle rubrique sur les témoignages des Anciens du village, vous entendrez le devoir de mémoire auquel ils nous incitent. Plus simplement, vous saurez, au travers de nos rubriques habituelles, ce qui fait la vie de notre commune au quotidien et qui construit son histoire au fil des ans. Ces rubriques, au-delà de l'information qu'elles vous apportent, vous invitent à prendre pleinement part à la vie de Chavannes-de-Bogis, contribuant ainsi à la faire vivre de manière responsable et à nourrir son histoire, celle qu'un jour nous transmettrons à nos enfants.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

- 10 au 23 avril** Vacances de Pâques
- 30 avril** Élections cantonales (1^{er} tour)
- 4 au 6 mai** 25^e anniversaire Collège des Rojalets
- 21 mai** Scrutin fédéral et élections cantonales (2^{ème} tour)
- 11 juin** Vide-grenier à la Salle communale

Le printemps - 20 mars à 11h29



SOMMAIRE

- Page 2 Conseil communal
- Page 3 Travaux - 25^e des Rojalets
- Page 4 Auberge communale
- Page 5 Le hangar - Harmonie TS
- Page 6-7 Le village vu par les Anciens
- Page 8 Cela s'est passé à Noël
- Page 9 Le TSP
- Page 10 Il y a 50 ans
- Page 11 Nos bornes
- Page 12 Dans nos champs



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 7 décembre 2016

Préavis N°15/16 : Budget 2017 de la bourse communale. Accepté à l'unanimité

Le budget présente des recettes pour un montant de CHF 8'168'434 et des charges de 8'672'205, soit un excédent de charges de CHF 503'771.

Préavis N°16/16 : Demande de crédit de CHF 134'000.00 TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS Terre Sainte). Accepté à l'unanimité

Ce coût sera réparti entre les communes membres du SDIS.

Préavis N°17/16 : Demande de crédit de CHF 2'000'000.00 TTC pour les travaux routiers relatifs au réaménagement de la route de Bogis-Bossey. Accepté à l'unanimité

Ces travaux comprennent la réfection et le réaménagement de la chaussée et du revêtement bitumineux, la réfection des arrêts de bus, l'assainissement des réseaux d'eau claire, d'eau usée et d'eau sous pression, la mise aux normes de l'éclairage public et de services divers.

Préavis N°18/16 : Demande de crédit de CHF 156'400.00 TTC comme participation au développement du nouveau réseau Ultra Haut Débit (UHD) de Swisscom, variante FTTS/B. Accepté à l'unanimité

L'entier de la commune pourra ainsi profiter de cette technologie d'avant-garde.

Pierre Stampfli est nommé délégué du Conseil communal auprès du Conseil intercommunal du Conseil régional ; Karla Meyer sera suppléante.

La prochaine séance se tiendra le 16 juin, à moins que les circonstances nécessitent une rencontre supplémentaire au printemps.

LES TRAVAUX DE LA ROUTE DE DIVONNE

Après plus de trois ans de travaux, d'innombrables bouchons, des plaintes en tout genre tant orales qu'écrites, des courriers d'apprentis ingénieurs consternés par le projet réalisé alors que la solution qu'ils auraient proposée aurait tout solutionné à moindre coût, ce chantier a franchi une étape importante : les bus des Transports Publics Nyonnais peuvent enfin utiliser la voie centrale bidirectionnelle !

Tout le monde aura dû faire preuve d'une patience sans borne. Certains automobilistes auront eu tout le temps de découvrir et d'apprécier le trajet douane-autoroute, sa verdure, son giratoire, ses feux clignotants, durant les trente minutes qu'aura duré le trajet. Maintenant, cela est de l'histoire ancienne. Tout n'est évidemment pas réglé, diront les esprits chagrins, mais la traversée du village est désormais plus fluide... surtout depuis la mise en place du sens unique, mais cela est une autre histoire ou plutôt un autre chantier, cette fois-ci communal.

Le Canton a reconnu que la durée des travaux avait été bien plus longue que prévu. Les changements technologiques et les remplacements de matériel ont été très conséquents car une partie de celui-ci datait de la mise en service de l'autoroute, il y a plus de cinquante ans. Il est important de savoir que ce pont est le premier à être équipé de caméras thermiques de dernière technologie et que leur mise en place n'a pas été simple. Ces caméras peuvent contrôler de manière beaucoup plus précise et rapide les différents flux de circulation et parviennent à distinguer les différents modes de transport (voitures, poids lourds ou vélos). Elles garantissent également la sphère privée (non lisibilité des plaques, non reconnaissance des personnes).

Nous avons dû subir la phase de mise en place et surtout de tests, d'expérimentations diverses de ces nouvelles caméras. Dans un avenir proche, elles seront déployées sur les autres ponts d'autoroute du district (Nyon, Gland, voire Rolle) en profitant de l'expérience accumulée sur notre pont ! De plus, la priorisation des bus est effective sur les deux giratoires : pourquoi ne tenteriez-vous pas une expérience en transports publics ... ?

alain barraud

LES TRAVAUX DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Un chantier chasse l'autre. Celui de la route de Divonne se termine et notre Commune démarre déjà la réfection de la traversée du village. Comme chacun a pu le voir depuis de nombreux mois, l'état de cette route s'était détérioré de manière très importante et il devenait urgent d'y remédier. Un tout-ménage vous a détaillé les quatre principales étapes de ces travaux. La Municipalité mettra tout en œuvre pour que le planning soit respecté et que tout soit terminé d'ici la fin de l'année.

Pour l'anecdote et cela est regrettable, l'incivilité pousse de nombreux usagers à franchir les panneaux d'interdiction pour ne pas respecter les déviations mises en place. Les patrouilles veillent et de nombreuses amendes ont pu être distribuées. Espérons que cela sera suffisamment dissuasif !



**SPECTACLE
CONCERT - EXPO - CAFÉ
PORTES OUVERTES - BAL**

Se reconstruire pour vivre des moments de fête!
jeudi, vendredi et samedi 4-5-6 mai 2017

Collège secondaire de Terre Sainte - Coppet

www.escoppet.ch
www.facebook.com/escoppet

Les Roj 25
COLLEGE SECONDAIRE
TERRE SAINTE - COPPET

25^e DES ROJALETS

Notre collège a déjà 25 ans !

Le bâtiment des Rojalets, flambant neuf, ouvrait ses portes à tous les élèves de Terre Sainte en août 1991 et était inauguré au printemps 1992.

Après 25 ans, plus de 2700 élèves ont reçu leur certificat d'études dans notre collège et quelque 300 enseignants ont œuvré, au fil du temps, dans cet établissement scolaire !

Pour fêter dignement ce quart de siècle, nous préparons pour la première semaine de mai 2017: spectacles, concerts, expos, vidéos, portes ouvertes, etc. Les élèves, les collaborateurs et les autorités communales vous concoctent un joli programme de festivités.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à cette occasion et nous espérons vivement que les anciens élèves et collaborateurs nous rendront visite lors des Portes ouvertes du **samedi 6 mai 2017...**

Pierre-Etienne Gschwind, Directeur

L'AUBERGE

L'eau à la bouche, Le Chavannus a décidé d'aller voir de plus près ce que le cuisinier de l'Auberge, rouverte en décembre dernier, propose :

Filet de sandre, tagliatelle de légumes, beurre blanc, ou Suprême de pintade en croûte persillée, tian de légumes ou Parmentier de canard au foie gras, voilà quelques-uns des plats du jour de midi affichés à l'Auberge Le Relais en ce début du mois de février. Ils peuvent bien entendu être complétés par une entrée ou/et un dessert !

Bien d'autres surprises sont à prévoir puisque cette carte est modifiée chaque semaine, proposant des plats faits maison et élaborés sur place.

A la carte, des propositions à choisir du côté «brasserie» ou du côté «bistronomie», qui sont régulièrement renouvelées. Il n'y a pas de menu «enfant», mais la possibilité de demander pour eux un plat à la taille correspondant à leur appétit.

La carte des vins fait la part belle à La Côte, mais sans oublier Genève ou Lavaux et également des crus français bien entendu. La possibilité est aussi offerte de déguster du vin au verre.

M. Trouillot a fait le choix de s'adapter à sa clientèle, et non l'inverse: les offres vont donc évoluer au fil des mois, avec des menus pour le week-end, d'autres offres et suggestions.

Les extérieurs sont encore en cours de finition et dès que le temps le permettra, la terrasse sera aussi l'occasion de nouvelles surprises.

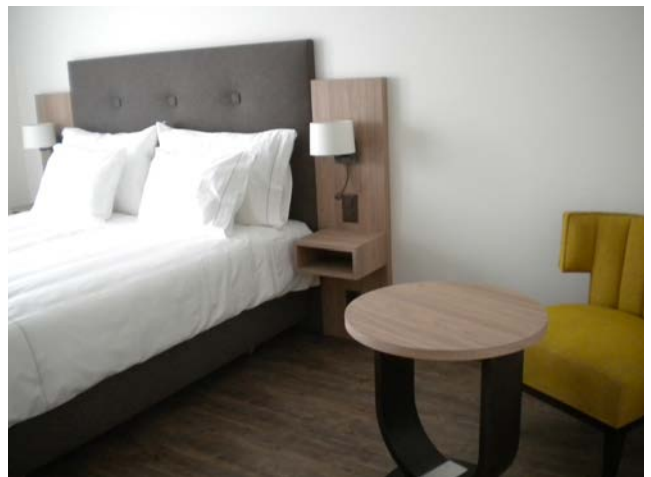
Les raisons ne manquent ainsi pas de venir découvrir les locaux rénovés et modernisés: bar, six places dans le bistrot-lounge et 52 places au restaurant, dans un décor chaleureux et confortable.

Les chambres sont disponibles dès la mi-février, spacieuses, meublées avec goût, avec salle d'eau, TV et WiFi.

Nous n'avons pas encore tout goûté, mais avec de telles émotions pour les papilles, nous reviendrons !

Chef de Cuisine : Guillaume Trouillot, secondé par quatre personnes.

En salle : Alina Spiess et quatre personnes au service.



Route de Bogis-Bossey 7 • 1279 Chavannes-de-Bogis
Tél : +41 (0) 22 960 00 03 • contact@auberge-relais.ch
www.auberge-relais.ch

LE HANGAR

Les véhicules et le matériel qui étaient rangés dans le hangar de la route de la Sallivaz ont maintenant trouvé place dans les locaux de la nouvelle voirie. Sans utilité, le bâtiment a été démolit et laisse place à un parking (selon le préavis municipal N°6/16), dont les abords restent à aménager.



SOIRÉE DE L'HARMONIE DE TERRE SAINTE

C'est devant un public très nombreux que l'Harmonie de Terre Sainte a donné le 4 février dernier l'un de ses deux concerts annuels à la salle communale, sous le titre évocateur du «Sound of Music».

En première partie et sous la baguette énergique de Léonard Clément, les jeunes de l'école de musique ont interprété des pièces très variées mêlant rythmes et instruments de sonorité africaine aux plus traditionnels instruments à vent, qu'ils soient à bouche, à anche, à coulisse ou à piston sans oublier de faire la part belle aux percussions.

Durant l'intervalle, les pâtisseries et autres gâteaux «maison» remportèrent un vif succès ainsi que la vente des billets pour une tombola richement garnie.



La deuxième partie s'ouvrait sur un air venant d'Allemagne sous la conduite d'Henri Delessert.

A souligner, entre chaque morceau, quelques petites anecdotes liées aux instruments ou une alternance de questions-réponses sur l'histoire et la facture des instruments concernés.

La suite du programme reprenait avec Léonard Clément, proposant une palette variée de morceaux choisis dont une variation du fameux Sound of Music puis un arrangement aux tonalités arabes, chaque pièce mettant en évidence les différents instruments.

Rappelée sous les applaudissements enthousiastes du public, l'Harmonie nous gratifia encore de deux reprises.

Une excellente soupe de courge était servie pour clôturer ce moment chaleureux et familial.

Avis aux amateurs :

L'Harmonie recherche des musiciens (souffleurs et percussionnistes) afin de compléter ses effectifs.

Répétitions le jeudi soir

www.harmonieterresainte.ch

LE VILLAGE RACONTÉ PAR LES ANCIENS

Comment vivait-on à Chavannes-de-Bogis il y a 60, 70 ou même 80 ans ?

Toujours curieux, Le Chavannus est parti poser la question à quelques Anciens du village.

Au fil des numéros, nous découvrirons les souvenirs des uns et des autres, témoignages d'un temps passé.

Nos premiers interlocuteurs nous ont raconté en premier lieu comment se passait **la vie scolaire dans les années 1930**.

L'école de Chavannes-de-Bogis était installée à l'époque dans le bâtiment à clocheton, au centre du village. Les enfants de 7 à 16 ans étaient tous dans la même classe, répartis en 3 degrés de 3 ans, avec un seul instituteur pour 30 à 41 élèves (voir photo de l'année 1938-1939).

Entre 1923 et 1936, il y avait en particulier trois familles de 4 cousins : les Magnin, les Bornet et les Barraud qui constituaient ainsi une bonne partie de l'effectif ! L'inspecteur exigeait le vousolement des élèves pour leur instituteur, même si c'était leur père, leur oncle ou leur parrain.

A l'école, le bois nécessaire au chauffage était amené dans la cour, scié en bûches et les élèves faisaient de l'exercice en les montant au grenier, par les escaliers. Ceux-ci étant trop étroits pour permettre le croisement, l'instituteur utilisait son sifflet pour octroyer la priorité.

Les élèves peu obéissants se voyaient tirer les cheveux ou les oreilles.

La plupart des élèves, souvent fils de paysans, accomplissaient toute leur scolarité à l'école primaire, mais à l'âge de 11 ans, certains élèves

quittaient l'école du village pour aller au collège (école secondaire) à Nyon. Pour cela, ils se rendaient à vélo à la gare de Céligny, puis en train jusqu'à Nyon. Les écoliers rentraient à la maison à la pause de midi, sauf pendant l'hiver. A cette saison, une salle de l'école primaire servait de réfectoire, où les élèves amenaient leur nourriture. Le DSR (un pionnier de la restauration collective en Suisse romande) a aussi ouvert un restaurant où le repas coûtait CHF 1.00

Les collégiens se levaient à 6h pour prendre le train de 7h10 qui arrivait à Nyon 15 minutes plus tard. L'abonnement mensuel coûtait CHF 4.50. Les trajets occupaient beaucoup de temps, au détriment des loisirs.

Les collégiens provenant des villages étaient appelés « forains » et leur famille payait un écolage. Il y avait des rivalités entre ces forains et les Nyonnais.

Pendant la guerre, à Chavannes-de-Bogis, des soldats logeaient dans la salle d'école, il a donc fallu utiliser la salle de Bogis-Bossey. Autrement, l'école avait lieu en alternance un mois dans chaque village.

Durant cette période, les enseignants étant mobilisés, il y a eu réorganisation des classes des villages.

Les transports étaient déjà problématiques à l'époque ! Le vélo était le moyen de transport privilégié. Par conséquent, on évitait de descendre la côte en direction du lac et on privilégiait donc les trajets en direction de Divonne.



Mars 1939 - la plus grande classe de Chavannes !

Si quelqu'un venait en visite, on allait le chercher à la gare de Céligny à pied ou en char. C'était plus simple que de se rendre à Crassier où circulait un train à vapeur, mais à une fréquence bien plus faible.

Pour aller à Genève, on allait prendre le train à Coppet.

Les deux premières voitures du village appartenaient à des habitants de la ferme de La Repentance, gendarmes retraités, venant de Genève.

La frontière a été fermée pendant **la guerre**, mais auparavant on allait à Divonne acheter les journaux, chez le dentiste ou le coiffeur.

Pour empêcher une éventuelle invasion allemande, les axes d'entrée dans le village ont été protégés par l'édification de piliers de béton auxquels des rails pouvaient être fixés, pour bloquer le passage entre la ferme Faillétaz et la ferme Bornet, de même qu'entre le bistrot et la ferme Bornet. Auraient-ils été efficaces pour éviter le passage de véhicules blindés ? Nul ne le sait, ils n'ont jamais servi, ont été démolis après la guerre, mais un ouvrier est décédé pendant les travaux de construction.

Commerces

Jusqu'en 1939, il y avait une laiterie pour les deux villages de Bogis et Chavannes, au bas du chemin du Collège, côté Bogis, en face de la chapelle. Il y avait même fabrication de fromage. Le lait provenait des fermes des deux villages, dont au moins une dizaine à Chavannes.

Il y avait un poste de gendarmerie, installé en face de l'auberge. On reconnaît encore ce bâtiment, de nos jours, à ses volets verts et au drapeau métallique sur le toit. On y trouvait même une cellule d'emprisonnement ou d'arrêt, mais celle-ci n'est semble-t-il plus en service.



Le chemin du Collège en 1966

La poste était à la ferme Faillétaz : le préposé (postier ou facteur) allait chercher le courrier à Céligny avant de le distribuer deux fois par jour, y compris le samedi matin. A cette époque, l'adresse postale était : Chavannes-de-Bogis s/Céligny. La distribution du dimanche s'étant arrêtée un peu avant les années 1920...

Une épicerie existait à la route de Bogis-Bossey (après la ferme Golay). Elle a fermé au début des années 1960.

Le café était dans l'auberge actuelle, qui servait aussi de salle pour les réunions du Conseil général, avant que celui-ci se réunisse dans le bâtiment de l'école.

Des camionnettes de livraison itinérantes venaient aussi au village : Badan, de Crassier, boulanger; Widmer, de Coppet, boucher; Schneebeili, de Founex, laitier; et Hauselmann, de Crans, aussi boulanger.

On ne confiait pas d'argent aux enfants et les achats s'inscrivaient dans le « carnet du lait ».

Il y avait deux téléphones au village, à la poste et au bistrot. Les tenanciers acceptaient d'aller chercher les gens qui étaient appelés.

Sociétés - loisirs

Il n'y avait pas de société de jeunesse, mais on se rencontrait dans les bals, organisés en été dans différents villages, vers les fermes, sur plancher. Il fallait payer 2 à 3 francs d'entrée, selon les orchestres.

On allait à Crassier pour la gym, on écoutait la musique à la radio et se rendait au cinéma à Divonne ou à Nyon.

Il n'y avait pas de club de foot, et on patinait en hiver sur les marais de Divonne, l'étang de Céligny ou celui du château de Bossey.

Pour la lecture, il y avait une bibliothèque ambulante : la livraison d'une caisse de livres provenant de Lausanne.

A suivre !



et de nos jours...

NOËL DES ENFANTS

La fête s'est tenue le 17 décembre dernier dans la cour de la ferme Faillétaz.

Petits et grands furent nombreux à venir se régaler et partager ce moment de fête.

La seule qui fut désobéissante est « Marguerite », l'ânesse, qui refusa de porter les cornets destinés aux enfants !



NOËL DES AÎNÉS

Le 8 décembre dernier, les Aînés de notre commune étaient invités au repas de Noël par la Municipalité.

Près de 120 personnes de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis se sont ainsi retrouvées à l'hôtel Best Western : plaisir des retrouvailles, discussions animées, bons vins et excellents plats furent au menu. Pour cette rencontre très appréciée, les Aînés remercient chaleureusement la Municipalité.



TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITE (TSP)

Qu'est-ce que le travail social de proximité en Terre Sainte ?

**Créer le lien
et orienter les jeunes**

**Soutenir
et accompagner les familles**

**Contribuer à une vie
harmonieuse en Terre Sainte**

Soutien pour les jeunes de 12 à 25 ans :

Le travailleur social de proximité (TSP) a pour mission de soutenir et d'accompagner les jeunes dans les défis qu'ils peuvent rencontrer. Il informe et sensibilise les jeunes sur les problématiques de l'alcool, du tabac, des drogues, de la déprime, de la violence, de la maltraitance, du travail et de la justice. Il accompagne et soutient la réalisation d'actions et de projets pour ou par les jeunes. Il informe, oriente et accompagne dans les démarches administratives.

Bus Prévention:

Le bus itinérant d'Espace Prévention est une antenne mobile de prévention des comportements à risque. Pendant la journée, le bus anime des stands de prévention à la sortie des écoles secondaires.

Un nouveau travailleur social de proximité pour Terre-Sainte

Alexandre Widmer, qui es-tu ?

Je suis au bénéfice d'un « Bachelor of Arts HES-SO » en animation socioculturelle depuis 2011. J'ai réalisé mes formations pratiques au sein d'un centre communautaire à Montréal en 2009, puis dans un espace socioculturel à Delémont en 2011 et j'ai suivi un module spécifique en « développement local » à la HES-So Valais.

En termes professionnels, j'ai été actif quatre ans auprès de la jeunesse morgienne, au sein du centre d'animation Couvaloup 12. Je me suis ensuite orienté à l'EVAM, où j'ai travaillé avec des réfugiés mineurs non-accompagnés accueillis dans la région de Montreux. En complément à mes activités professionnelles, j'ai été particulièrement actif bénévolement. J'ai ainsi endossé diverses responsabilités associatives.

Il est toujours primordial pour moi de faire émerger la volonté des jeunes dans le but de créer ensemble des projets qui répondent à leurs

Soutien pour les parents:

Le TSP propose des entretiens individuels ou des médiations familiales au sujet des relations ados-adultes, des dépendances et des comportements à risque.

Soutien pour les Communes:

En cas de problématiques telles que drogue, alcool, relations conflictuelles entre jeunes et adultes, vandalisme, problèmes de voisinage, etc. les Communes peuvent appeler le travailleur social.

Le soir, le TSP sillonne les localités. Il est présent dans les manifestations publiques, dans les lieux de réunion improvisés comme les plages, les gares, les places de villages, etc. Il informe et sensibilise les jeunes sur la promotion de la santé et la prévention des comportements à risque.



besoins, tout en se positionnant comme personne ressource auprès de ces derniers en cas de problème les concernant.

Passionné par l'art et la nature, j'aime occuper mon temps libre par des balades et des moments de partage en musique.

Ce poste en Terre Sainte représente pour moi un nouveau défi stimulant et je suis impatient de vous rencontrer ici ou là !

Je suis à votre disposition à
Espace Prévention La Côte
+41 79 193 00 43.

www.espace-prevention-lacote.ch



C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

Séance de Municipalité du 10 janvier 1967 :

- La Municipalité souhaite agrandir la zone industrielle, avec immeubles de deux étages. La Placette estime que son personnel représentera environ 120 personnes.
- A la demande de l'inspecteur forestier, les captages d'eau doivent être bornés. Cela avait été le cas déjà en ... 1898 ! Le Grand Conseil vaudois avait autorisé, le 9 mai 1904, les captages sous périmètre.
- Un entrepôt de livres, situé «En Praz Dupuis», est mis à l'enquête par M. Slatkine.
- Plainte d'un habitant : l'âne de son voisin broute les choux de son jardin. Conseil lui est donné de fermer son jardin !

Séance du 30 janvier 1967 :

- Une convention a été signée entre les communes du Cercle de Coppet pour le stand de tir de Commugny.

Séance du 27 février 1967 :

- Suite aux annonces parues dans les journaux, où la Placette fait appel aux frontaliers, la question de leur imposition dans notre commune se pose ! M. Anselme, Syndic, s'est adressé à la Préfecture, au département des Travaux Publics, à celui des Finances et demandera une entrevue au Conseil d'Etat. Vu le coût des aménagements à prévoir pour la Commune, il serait juste que les frontaliers y participent.

Séance du 28 mars 1967 :

- Réponse du Canton au sujet de l'impôt des frontaliers : pas d'impôt dans l'immédiat.
- Décision est prise d'enlever le toit sur la fontaine dans la cour Faillétaz, car inutile et demandant des frais.
- Maison de retraite du Cercle de Coppet : les communes devront assurer l'intérêt de la somme empruntée.

le liseur d'encres passées



VIDE-GRENIER

Attention au changement de la date de la manifestation.

Vous l'avez vu dans l'agenda, le vide-grenier aura lieu le **dimanche 11 juin**, au lieu du 21 mai, date initialement prévue.

Un tout-ménage sera distribué en temps utile pour donner des précisions concernant cette manifestation.

Les organisateurs vous remercient de votre compréhension.



BRÛLÉ DE SAPINS

Par chance, la bise, si active les jours précédant ce 7 janvier 2017, s'est calmée : cela a permis au feu de s'élever en toute sécurité et à la population de se régaler avec la soupe, le vin chaud et les saucisses préparées par la Société de développement. La manifestation rencontre un succès grandissant, pour la joie des organisateurs.

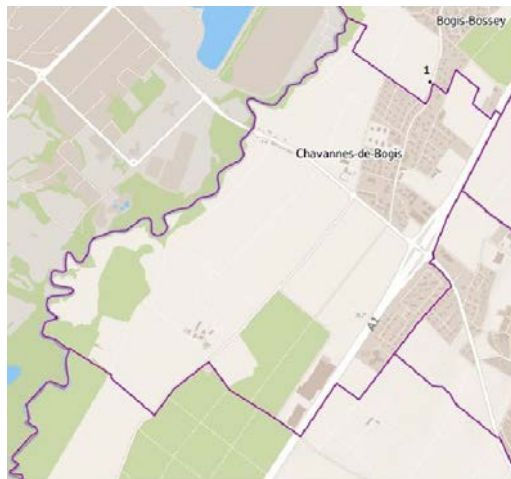
BORNES

Le chasseur de bornes tient sa première prise !

Voilà la première borne photographiée. Son apparence est plus « étatique » qu'archéologique ou esthétique.

Elle a cependant le mérite d'être facilement repérée grâce à son habillage orange, qui s'accorde parfaitement aux panneaux qui ont fleuri le long de la route de Bogis-Bossey.

Cette borne indique la limite entre notre commune et Bogis-Bossey, en face de la chapelle. Elle porte le N°1 sur le schéma.



PROGRAMME USTS

Vous aimez le football ?

Alors venez soutenir nos joueurs autour du terrain des Rojalets, à Coppet !

Notre équipe « Fanion » évolue cette saison en 2ème ligue interrégionale.

Les matchs se déroulent en principe le samedi à 17h30 (à vérifier sur le site internet www.usts.ch)

Date	Adversaire
18.03.2017	Meyrin FC
25.03.2017	FC Sierre
08.04.2017	Servette FC M-21
29.04.2017	CS Chênois 1
13.05.2017	CS Interstar GE 1
27.05.2017	Signal FC Bernex-Confignon
10.06.2017	FC Collex-Bossy (16h00)



DANS NOS CHAMPS

En décembre, lors d'une promenade matinale sur les chemins de Chavannes, j'ai découvert un triste spectacle. Les sangliers avaient fouillé des champs cultivés. Au furet à mesure de mes balades, des carrés retournés par ci par là devenaient des surfaces importantes. Renseignement pris auprès de nos agriculteurs, Jacques Köhli et Marc Bornet, ce ne sont pas moins de 2,5 hectares de cultures et prairies qui ont été détruites.



En Péguey, décembre 2016. Photo Marc Bornet

Ce sont des heures de paperasse en sus pour obtenir des indemnités qui ne couvrent pas la totalité des frais. Ce sont également des heures de travail à passer dans les champs pour niveler et réensemencer.



En Péguey, après nivellement, mars 2017

Je vous entends déjà dire qu'«ils sont toujours à se plaindre, ces agriculteurs». Ce vandalisme est pénible pour eux. Accepteriez-vous de bonne grâce de refaire ce que l'on vous détruit ? Moi pas.

De plus, n'oublions pas que cela impacte l'économie, d'une part par la charge financière annuelle pour le canton, d'autre part par l'augmentation du prix des céréales.

Il est donc nécessaire de tuer un certain nombre de sangliers. Le déplacement de hardes ne fait qu'augmenter les foyers de déprédation. Malgré les campagnes de prélèvements, la population de sangliers ne diminue pas.



Les sangliers se réfugient dans les zones péri-urbaines en saison de chasse et là trouvent leur nourriture dans les parcs et jardins.

L'Etat de Vaud a décidé non seulement d'élargir les horaires de tir, mais il a augmenté le territoire de prélèvement et a revu à la hausse les indemnités aux agriculteurs pour l'installation et l'entretien des clôtures.

La Glaneuse

PS : Pensez aux pollinisateurs, plantez des primevères pour assouvir leur appétit après l'hiver. Les abeilles qui occupent les ruches en bordure de nos champs apprécieront !

LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les co-rédacteurs
- Karla Meyer, Alice Ouedraogo
- Geneviève Thévoz
- La Municipalité

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.
Délai pour vos articles et réactions : 15 mai

Tirage : 600 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 21 juin à 06h25

Contact : lechavannus@hotmail.ch